

Les ZAEnR : rappel réglementaire



Contexte national

la loi APER

Promulguée en mars 2023, la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité.

Objectif du SIEDS

Afin d'accompagner les collectivités dans cette démarche, le SIEDS a développé, dans l'application SIGil, un profil « **Atlas EnR** » dédié à la gestion des données EnR et en particulier des zones d'accélération.

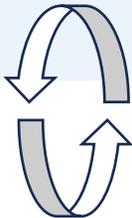


Définir les zones d'accélération des énergies renouvelables

Les étapes d'identification de ZAEnR

Accompagnement à la définition des ZAEnR

- ✓ **DDT 79** : démarche, calendrier
- ✓ **EPCI** : propositions, veille à la cohérence
- ✓ **SIEDS** : outils techniques (SIGil), saisie cartographique



Définition à l'échelle communale

- ✓ Proposition de ZAEnR
- ✓ Concertation avec les administrés
- ✓ Délibération communale
- ✓ Transmission, saisie et validation

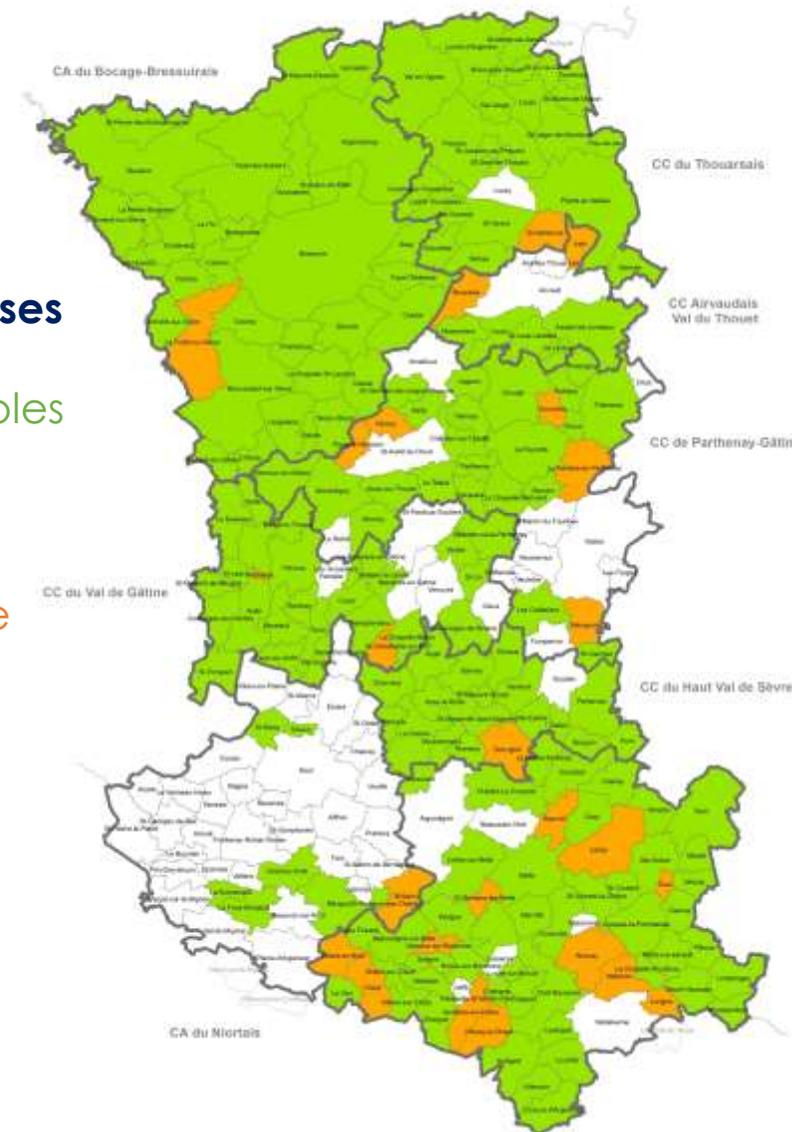
198 délibérations transmises

173 délibérations favorables à la création de ZAEnR

25 délibérations non favorables à la création de ZAEnR

58 délibérations non transmises

Communes ayant défini des zones d'accélération EnR depuis le SIGil au 23/05/2024



Définir les zones d'accélération des énergies renouvelables

Outils à disposition : un profil SIGil dédié EnR

Visualiser dans un seul outil l'ensemble des données Nationales, Régionales et Locales

Dessiner ou modifier les zones d'accélération des Energies Renouvelables par filière de production énergétique



Energies renouvelables

- Zones d'accélération EnR
- Eolien
- Solaire
- Méthanisation
- Mobilité
- Bâtiments publics
- Zones d'activités économiques
- Réseaux
- Urbanisme
- Environnement
- Administratif
- Cadastre
- Thèmes de l'utilisateur

Infrastructures

Contraintes réglementaires

Référentiel administratif



Faciliter la concertation dans les territoires en lien avec l'intercommunalité

Définir les zones d'accélération des énergies renouvelables

Accompagnement du SIEDS pour l'intégration de données

Saisie des zones

Avec la commune, avec l'EPCI ou à partir des délibérations communales

Contrôle des données

Géométrie, attributs, structure (conforme au modèle national)

Export des données

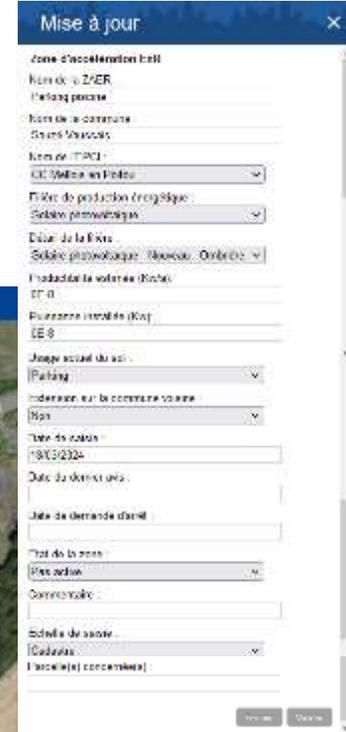
Différents formats (Shapefiles, GeoJSON) possible pour nos partenaires

Téléversement

le SIEDS transmettra les données ZAEnR du SIGil à la DREAL.

Validation

Contrôle et validation par la commune exclusivement



PORTAL CARTOGRAPHIQUE ENR

